



Reconstruction



Une question d'actualité



Hervé Dupont

Édition
2023

les Ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

L'auteur

Hervé Dupont est né en 1948 dans la ville d'Évreux (Normandie) durement touchée par les destructions de la guerre. Son père Pierre Dupont, architecte (1911-1983), prend une large part à la reconstruction de cette ville. Ingénieur, architecte et urbaniste, Hervé Dupont est notamment intervenu dans la construction de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en tant que directeur du développement urbain, puis il fut directeur général adjoint de l'établissement public d'aménagement du quartier d'affaires de La Défense. En 1995 il devient directeur de l'aménagement urbain de la société Solidere en charge de la reconstruction du centre-ville de Beyrouth. De retour en France en 2000 il assure pendant 6 ans le pilotage des grandes opérations d'urbanisme de l'État avant de travailler au développement de la banlieue nord de Paris.

Il publie en 2016 un livre sur les travaux de son père à Evreux. Intrigué par les mécanismes des opérations de reconstruction, et par la part qu'y prend la mémoire des lieux et des hommes, il nous livre dans cette brochure quelques clés nourries par son expérience.

Avertissement

Ce document est une réédition du document publié sous le même titre en octobre 2018 par les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise. Depuis de nouveaux conflits sont apparus, notamment la guerre en Ukraine qui est un événement majeur de notre époque. Cette analyse reste néanmoins pertinente. L'auteur a simplement corrigé les quelques erreurs du document d'origine et supprimé les références aux destructions dues à des catastrophes naturelles ou industrielles qui ne sont pas de même nature que celles qui résultent des conflits armés.

Sommaire

- 4 Preamble :**
après la catastrophe
- 4 Urgences et instabilité
- 4 La nécessité d'une autorité
- 6 Les enjeux d'une reconstruction
Vers une reconstruction physique, morale et civique
- 8 Les choix fondamentaux d'une reconstruction**
- 8 Préparer la reconstruction
- 10 Où reconstruire ?
Entre la volonté d'effacer le traumatisme et la tentation du vide
- 10 Reconstruction, construction, que construire, pour qui construire ?
Réparer les dommages et préparer l'avenir
- 13 Comment reconstruire ? Les acteurs et le projet urbain
Les acteurs de la reconstruction
- 16 Le projet urbain, entre modernité radicale et respect de la ville ancienne
- 19 Mémoire, patrimoine, symboles et commémorations: Refaire une ville avec son histoire**
- 19 Archéologie
- 22 Quels immeubles conserver, réhabiliter ou détruire ?
- 25 Reconstitution
La quête impossible d'un retour au passé
- 26 Monuments et commémoration du passé
La valeur mémorielle des ruines
- 27 Conclusion : la reconstruction comme moment exceptionnel dans l'histoire du pays**
- 27 Reconstruire le pays et ses institutions, refonder les règles de construction
- 28 La formidable énergie des populations sinistrées
- 29 Repères bibliographiques**

En 2018, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement avaient confié aux Ateliers, la réalisation d'un atelier de maîtrise d'œuvre urbaine à Bangui en Centrafrique abordant les conditions d'une reconstruction réussie qui redonne sens à la ville et pour ses habitants, et qui s'appréhende dans un dialogue retrouvé. Le défi à relever était grand, car ce fut une expérience nouvelle pour les Ateliers dans un environnement post conflit, et dans une ville encore déchirée par les affrontements passés. C'est à cette occasion qu'Hervé Dupont, membre du Conseil d'administration des Ateliers, a proposé de relater son expérience et sa vision de la reconstruction. Un témoignage d'urbaniste, minutieux, documenté par une recherche photographique, et qu'il a composé avec grand soin. Cet exercice délicat a pris la dimension de cet ouvrage que nous sommes fiers de publier. Il nous rappelle qu'un chantier de reconstruction n'est pas qu'une question de grands travaux. Il fait appel à toute la capacité à retrouver l'histoire et le quotidien de ses habitants, tout en proposant un environnement futur qui pourra prendre sens au fur et à mesure que le visage de la ville reprendra forme. La ville abrite l'âme de ses habitants, elle en est le reflet. On en prend d'autant plus conscience quand cette ville est meurtrie, amputée par les conflits et la destruction. Hervé, par la magie des mots et des images, nous explique comment ces villes après la seconde guerre mondiale en France ou bien Beyrouth après la guerre du Liban ont passé les étapes délicates de la renaissance de leurs rues, de leurs quartiers, de leurs centres, ...

Aujourd'hui cet ouvrage-témoignage prend un sens tout particulier dans le contexte tragique du conflit en Ukraine. Les destructions qu'il engendre, bouleverseront à jamais la forme de ces villes. La « Reconstruction », constitue une référence, un moment d'histoire et aussi un transfert d'expériences qui sera précieux pour reconstruire ces villes ukrainiennes en préservant leur âme et en les aidant à se tourner vers l'avenir.

Pierre André Périssol
Président des Ateliers

Reconstruction Une question d'actualité

L'espoir de la fin des conflits en Syrie et en Irak pose déjà la question de la reconstruction des villes et villages fortement touchés par un conflit destructeur. En Afrique, la reconstruction de Bangui et d'autres villes est à l'ordre du jour.

En d'autres temps, France 1944, Beyrouth 1995, mais aussi Berlin, Varsovie, Hiroshima et tant d'autres depuis ont été reconstruites.

Les contextes sont différents à tous points de vue, et pourtant une constante : la reconstruction est une opération d'urbanisme et d'aménagement semblable à aucune autre tant elle met en œuvre l'urgence, le traumatisme, la réorganisation du pays et de ses lois, la mémoire, la capacité de s'investir dans un projet nouveau, le rêve d'une meilleure vie et la confrontation aux réalités, les mouvements de population, etc...

Ceci est une tentative de tirer parti des expériences anciennes pour éclairer les défis des reconstructions d'aujourd'hui. Cet article n'a pas la prétention d'être exhaustif, ni de donner des recettes. Il s'appuie sur l'expérience de la reconstruction en France à laquelle je me suis intéressé pour des raisons personnelles, sur la reconstruction du centre-ville de Beyrouth à laquelle j'ai participé en tant que directeur de l'aménagement de la société Solidere, aménageur en charge de ce projet, et sur d'autres exemples que j'ai eus à connaître.

Préambule : après la catastrophe

Urgences et instabilité

La ville détruite est une énigme. Les habitants l'ont souvent fuie, ils recherchent dans les ruines les traces et souvenirs des morts et des vivants. Les lieux sont minés (mines, obus, bombes...).

A Berlin, des enfants qui avaient perdu leurs parents erraient dans les ruines à la recherche d'un abri ou de nourriture. Des pilliers sont passés, des éléments armés hostiles sont parfois présents (à Lorient, l'armée allemande est restée jusqu'au 8 mai 1945). Les maires qui recevaient les instructions de l'Etat français pour la reconstruction devaient négocier avec les Allemands.

A Alep la situation reste instable, comme dans toute la Syrie et une partie de l'Irak, des réfugiés affluent.

A ceci s'ajoutent souvent de forts mouvements de population. En Allemagne les populations allemandes chassées de l'Est de l'ancienne Allemagne par le ripage des frontières imposé par les Soviétiques affluent dans le plus grand désordre, il leur faudra parfois plusieurs années pour retrouver leurs enfants, parents, frères et sœurs. Il en fut de même en Pologne.

Les guerres civiles sont le théâtre de recomposition des équilibres anciens entre communautés, qui tournent parfois au nettoyage ethnique, comme dans la dernière guerre des Balkans, ou de nos jours au Proche Orient. Chrétiens d'Orient, Yézidis, Kurdes, chiites ou sunnites, la recomposition est en cours, c'est un des grands enjeux de la guerre.

A Beyrouth dans les années 90 après

la guerre civile, beaucoup de Libanais qui avaient fui la guerre revinrent au pays, mais en proportions différentes selon les communautés. Ceci affecta les équilibres traditionnels, bases de la politique libanaise. De plus des réfugiés du Sud-Liban, chassés par les bombardements israéliens qui occupaient le Sud-Liban, affluèrent à Beyrouth et occupèrent les ruines dans des conditions extrêmement précaires.

La nécessité d'une autorité

Une autorité politique est nécessaire, c'est la condition d'une reconstruction.

Selon les cas ce sera la même qui rétablit l'ordre public et conduit les opérations de reconstruction.

Dans d'autres circonstances une autorité militaire souvent extérieure, rétablit l'ordre et une autorité politique locale, procède à la reconstruction.

La première responsabilité de l'autorité politique est d'établir un ordre public stable, et d'organiser les secours, puis de préparer la reconstruction proprement dite. Il n'y a pas de recette, et les circonstances commandent avec des arrières pensées politiques qui conditionnent la reconstruction future.

En Europe après 1945, les pays occupés par les Américains et leurs alliés retrouvèrent assez vite leur indépendance et la maîtrise de leur urbanisme et de leur territoire, malgré quelques frictions dues au dispositif imaginé par l'armée américaine pour gérer provisoirement les territoires avant la restauration d'une autorité civile.

Dans certains pays comme au Japon, les tensions concernent surtout les bases américaines, secteurs extra territoriaux échappant totalement aux autorités locales. Dans les pays sous occupation soviétique, le modèle de forte centralisation de la planification, d'étatisation des sols et des entreprises s'imposa partout, après élimination des opposants.



En Pologne et dans d'autres pays, la « résistance » à cette occupation consistait surtout à préserver et magnifier la culture nationale face à l'occupant. En témoigne la reconstruction « à l'identique » du centre de Varsovie détruit par les Allemands pendant l'insurrection de la résistance polonaise, sous les yeux des troupes soviétiques massées aux bords de la Vistule, qui se gardèrent bien d'intervenir.

A Beyrouth, l'ordre syrien régnait, et pilotait la politique libanaise. En revanche il n'intervint pas dans les choix présidant aux projets de reconstruction.

Les territoires qui échappaient aux autorités libanaises étaient le Sud-Liban occupé par Israël, aujourd'hui restitué au Liban, et les camps palestiniens, secteurs de grande pauvreté, et gérés par des groupes palestiniens sur lesquels l'Etat n'a aucune prise.

S'y ajoutent de nos jours de nombreux camps de réfugiés syriens fuyant la guerre dans leur pays. Ils sont estimés de 1,5 à 2 millions de personnes à comparer aux 7 millions de Libanais. Ces camps sont administrés par des groupes autoproclamés qui font régner leur loi. Ils sont appelés à persister faute de solution durable.

Partout dans le monde ce type de camp se multiplie, les réfugiés sont chassés par la guerre, les catastrophes climatiques, la misère. Certains ont plus de 15 ans d'âge. Une construction en dur est souvent en cours. A Beyrouth, les camps de toile établis à la hâte pour les réfugiés arméniens fuyant le génocide perpétré par les Turcs en 1915 ont gardé leur trame viaire initiale, les tentes ont été remplacées par des immeubles de 5 étages ou plus. L'implantation des camps d'urgence contribue à façonner la ville à reconstruire.

Les enjeux d'une reconstruction Vers une reconstruction physique, morale et civique

La reconstruction est une œuvre de moyen et long terme, qui oscille entre le désir de faire revenir un passé révolu et détruit, et le désir d'une nouvelle vie, d'un avenir que l'on imagine radieux. On trouve cela dans d'autres opérations d'aménagement, mais la violence de la destruction est telle que ces attitudes sont exacerbées. La reconstruction physique est nécessaire, elle est souvent le symbole de la possibilité d'une reconstruction morale et civique, souvent plus lente.

On l'a vu en Europe après 1945, à Beyrouth après le retour de la paix civile. A la Libération, la sonnerie des cloches et les bals improvisés sur les places publiques témoignent d'un enthousiasme et d'une foi dans l'avenir. A Beyrouth, des fêtes et soirées sont organisées au milieu des ruines, comme un défi au désastre que vient de subir la ville. Malgré les privations et difficultés, on est partout frappé de l'énergie de tous pour reconstruire.

C'est aussi l'occasion de poser les jalons d'une nouvelle société, d'un pays qui sut tirer parti de l'épreuve pour se lancer dans la modernité.

En Europe occidentale la catastrophe absolue de la guerre fut le mobile de la construction d'une nouvelle Europe où la paix et la coopération entre des nations qui se faisaient la guerre depuis si longtemps devenaient la base d'une construction politique nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

Au Liban on refonda les institutions pour tenir compte des nouveaux rapports de force, sans en changer sensiblement l'esprit. En revanche de nombreuses initiatives furent prises pour faciliter le pardon et la réconciliation entre des populations qui s'étaient fait une guerre atroce et fratricide. Il en est de même au Rwanda et sous d'autres cieux.

Pour toutes ces raisons, la reconstruction

ne peut se faire que sous une autorité politique locale, car seul le pays si démunie soit-il, doit se reconstruire lui-même et personne d'autre ne peut le faire à sa place.

Les aides extérieures qu'elles soient caritatives, institutionnelles ou techniques doivent s'inscrire dans ce cadre, quelle que soit l'opinion qu'elles se font du gouvernement mis en place après la destruction.

La reconstruction concerne aussi les commerces, artisanat, industrie et agriculture locaux auxquels il faut donner une chance de se développer, sans subir la concurrence de dons gratuits de pays tiers.

Certains organismes apportent leur soutien et conseil dans tous les domaines, en veillant à passer par des organisations locales, en s'appuyant sur des professionnels du pays. D'autres n'ont pas cette éthique, et causent plus de mal que de bien dans la perspective d'une vraie reconstruction. Le don gratuit de nourriture, produits manufacturés, livres, etc... doit être manié avec précaution de façon à ne pas faire concurrence aux entreprises locales, commerçants, artisans.

Ce débat n'est pas nouveau. En Europe le plan Marshall proposé par les Américains pour aider à la reconstruction fut refusé par le bloc soviétique pour des raisons politiques évidentes. En France, le parti communiste à l'époque totalement inféodé à l'U.R.S.S., s'y opposa pour les mêmes raisons. Mais il mettait en avant le risque que la fourniture gratuite de tracteurs et d'objets de grande consommation rendent impossible la renaissance d'une industrie française dans ces domaines, ce qui avait du sens. Le plan Marshall passait exclusivement par les autorités françaises. Il rendit de grands services au moment où la France était fort démunie et sans ses aides financières, la reconstruction n'aurait pas pu être menée à bien dans de tels délais. Mais le gouvernement veilla à y mettre fin dès que possible.

En Allemagne l'aide américaine et des alliés se traduisit notamment par un abandon

2. Evreux (27)
la reconstruction
(1945-1958)



total de la dette allemande, qui permit l'essor spectaculaire de l'industrie allemande qui ne tarda pas à concurrencer l'industrie américaine et des pays européens. L'obsession des alliés était que l'Allemagne ne s'effondre comme elle l'avait fait après la Grande guerre. On avait besoin d'une Allemagne de l'Ouest forte face à la menace soviétique.

Les choix fondamentaux d'une reconstruction

Préparer la reconstruction

Peut-on préparer la reconstruction pendant les conflits armés?

En France, après le désastre de mai juin 1940 qui a totalement pris de court les autorités, le gouvernement de Vichy une fois constitué prépare la reconstruction. Il rassemble des architectes, urbanistes, ingénieurs, économistes pour évaluer les dégâts et établir une politique. En 1940, 126 communes sont déclarées sinistrées (il y en aura 1851 en tout après la guerre). Des plans de reconstruction et d'aménagement (P.R.A.) sont confiés à des architectes urbanistes. Ficelé par le traité d'armistice qui donne la priorité aux autorités militaires allemandes pour l'attribution des matériaux tels que ciment, acier, brique, bois, il est impuissant à concrétiser ces projets. Seules les infrastructures nationales : routes, ponts, voies ferrées sont reconstruites car elles servent la stratégie militaire allemande. Mais les P.R.A. permettront à la libération, une fois actualisés, de mettre en œuvre la reconstruction des villes plus rapidement. De plus le modèle des P.R.A., plus adapté que l'ancienne législation de l'urbanisme, est repris dans sa partie technique pour les P.R.A. de l'après-guerre, la partie politique et institutionnelle étant, elle, totalement refondue dans l'esprit des nouvelles institutions.

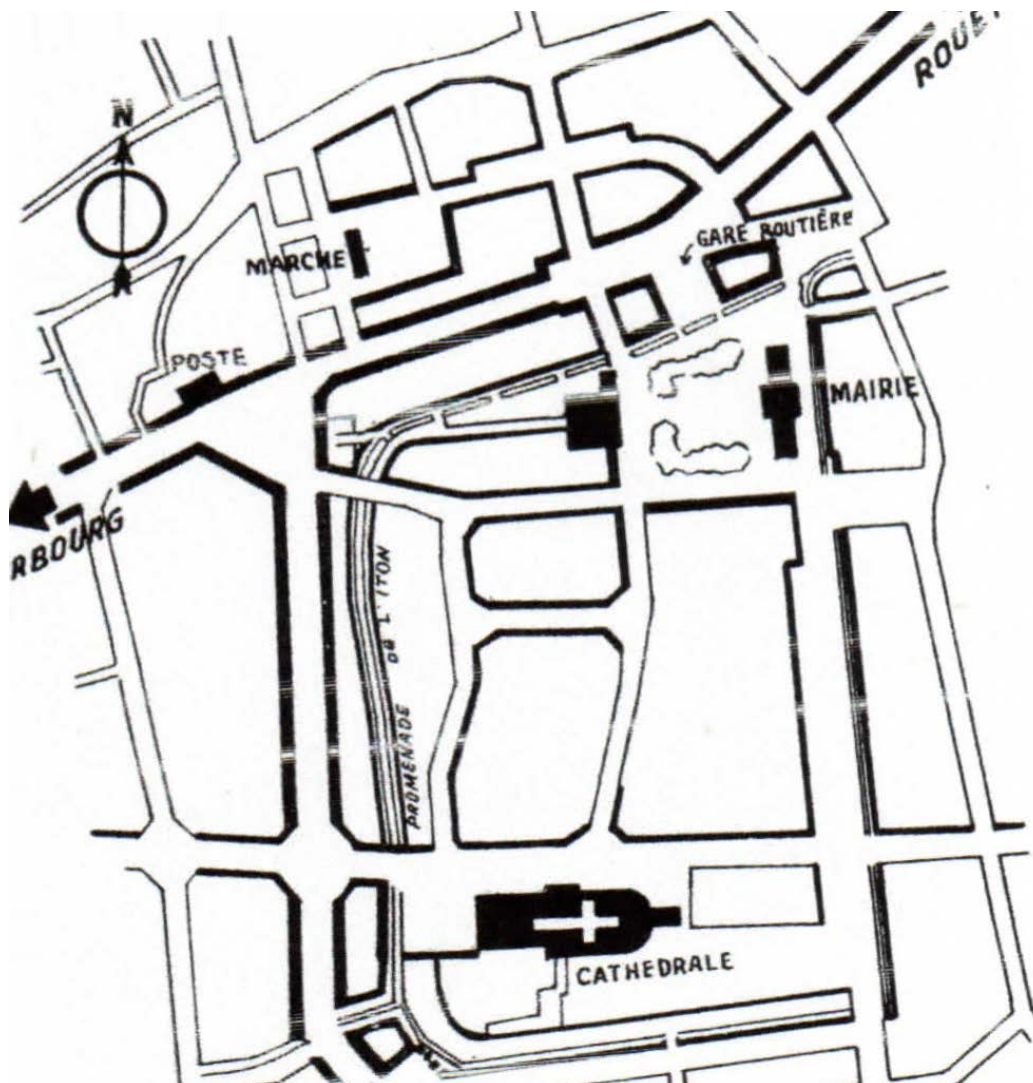
De son côté, pendant la guerre, le Conseil national de la résistance (C.N.R.) prépare la reconstruction du pays et de ses institutions. Outre les aspects politiques proprement

aits, son programme comprend une action sanitaire et sociale notamment par la création de la Sécurité sociale, et la création du Plan qui sera déterminant dans la reconstruction proprement dite. Les destructions de la guerre avaient ruiné l'industrie française. La gestion des ressources est centralisée, les ministères chargés des Travaux Publics, Industrie, Reconstruction et urbanisme, se verront attribuer les matériaux en fonction des priorités. On planifie sur le long terme selon une vision globale du redressement économique de la France. Dans un premier temps, la priorité alla aux infrastructures routes, ponts, voies ferrées, ports, etc... et à l'industrie bases d'un redressement durable du pays. La reconstruction des villes devait venir dans un deuxième temps.

Pendant la guerre, le gouvernement de Vichy fait étudier par des entreprises des modèles de « baraquements » préfabriqués pour reloger provisoirement les sinistrés, avec des critères d'attribution excluant les juifs et les citoyens pouvant être hostiles à la « révolution nationale ». Peu de ces baraquements seront réalisés pendant la guerre. Mais les plans seront prêts et permettront, à la libération, de construire rapidement de nombreux baraquements pour les sinistrés, les équipements publics, commerces, bureaux, etc. en attendant les opérations de reconstruction.

Aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, on étudie de même pendant la guerre des modèles industrialisés de maisons rapidement constructibles. Ces maisons préfabriquées et d'autres mises au point à la libération furent beaucoup utilisées dans les villes françaises sinistrées, soit comme logement provisoire, soit comme logement définitif.

Certaines réalisations « provisoires », furent consolidées et améliorées et servent encore.



3. Evreux schéma de présentation du plan de reconstruction(PRA) conçu par Paul Danger et approuvé en 1943. élargissement des voies, contournement routier, maintien d'un principe d'îlots

A Beyrouth, le conflit qui dura 17 ans, eut des périodes de calme relatif pendant lesquelles on pouvait espérer une fin rapide des hostilités. Plusieurs plans de reconstruction du Centre-ville furent élaborés, en faisant appel à des experts étrangers et notamment français. Pendant la même période, les Libanais mirent au point le modèle juridique économique et financier qui fut mis en place dès les accords de Taëf qui mirent fin au conflit.

Où reconstruire ? Entre la volonté d'effacer le traumatisme et la tentation du vide

Où reconstruire dans les villes ravagées par la guerre ?

La réponse semble évidente : il faut reconstruire la ville détruite pour se rattacher au passé et préparer l'avenir, faire revivre d'une autre façon la ville victime du cataclysme et de la catastrophe.

En cas de guerre civile la nécessité est d'autant plus grande puisque reconstruire la ville disputée par les différentes factions est une façon d'annoncer que l'on va à nouveau vivre ensemble. Cela n'exonère pas des travaux faits par de multiples associations pour conduire et faciliter la réconciliation, mais la reconstruction physique de la ville a une force symbolique inappréciable.

Ce fut notamment le cas à Beyrouth où le centre-ville, où coexistaient l'ensemble des religions et toutes les communautés du Liban, ce qui lui valut d'être le lieu le plus disputé et le plus détruit pendant cette guerre fratricide, devait renaître pour marquer un nouveau départ.

Toutefois il y a des cas où la tentation de vide, c'est-à-dire de laisser non construit tel ou tel quartier où le traumatisme fut tel qu'il est difficile de l'envisager reconstruit l'emporte sur cette logique de la reconstruction sur les ruines. Ce fut d'ailleurs la question posée à New York après les attentats du 11 septembre contre le World Trade Center. Fallait-il rebâtir à cet emplacement une nouvelle tour ou au contraire faire de ce « Ground Zero » le lieu de recueillement sur cette catastrophe qui avait touché l'Amérique ?

L'exemple le plus symbolique est le site d'Hiroshima, plus précisément, le quartier d'habitation en grande partie détruit par la bombe dont les Japonais ignoraient non seulement la puissance mais les terribles effets à long terme sur les populations

touchées. Le site est donc vide de construction, à part une tour à moitié détruite mais encore debout le « dôme de Genbaku » situé dans un vaste parc dû à Kenzo Tange, comprenant également le mémorial de la première attaque atomique de l'histoire. Ce parc paisible appelle à la méditation et à la paix entre les hommes.

Il n'y a pas là de considérations de radioactivité du site puisque le public y est admis, que ce mémorial est très visité et que, à proximité, se trouvent des quartiers très habités et grouillant de vie.

Il s'agit plus de signifier qu'à l'endroit où cette catastrophe du Japon moderne s'est produite, on ne saurait construire, tant elle prend une dimension symbolique pour l'humanité tout entière. Cela est fortement exprimé dans le mémorial qui appelle à la fin des armes atomiques, tout en ne cachant rien des origines du conflit, du militarisme japonais, et des motivations assez ambiguës de l'administration américaine qui conduisit à lâcher la bombe sur le Japon le 6 août 1945.

Reconstruction, construction, que construire, pour qui construire ? Réparer les dommages et préparer l'avenir

En France, après la guerre, la reconstruction telle que définie par le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (M.R.U), consiste à remplacer les bâtiments et infrastructures détruits pendant la guerre par de nouvelles constructions de même usage, sans que ce soit nécessairement à l'identique ni sur les mêmes parcelles. Cette définition réservait les crédits de la reconstruction et notamment les dommages de guerre aux villes, entreprises et particuliers considérés comme sinistrés. Les budgets attribués s'appuyaient sur la taille et la destination du bâtiment détruit et tenaient compte des nouvelles normes sanitaires. Toute amélioration allant au-delà était à la charge

du propriétaire. Cette définition restrictive dut être adaptée à la réalité. La naissance de nombreux enfants (baby-boom) conduisit à construire les écoles et lycées de plus grande taille que ceux qui avaient été détruits. Il en fut de même pour les administrations publiques, préfectures, cités administratives, mairies, sans compter les nouvelles administrations issues du programme du Conseil national de la résistance (C.N.R.) comme la Sécurité sociale.

Concernant les habitations, beaucoup de logements non sinistrés étaient insalubres et suroccupés, comme en témoignent les enquêtes du M.R.U., notamment les travaux de l'urbaniste Robert Auzelle. Les nombreuses naissances aggravèrent la situation, qui devint dramatique. Il fallut donc mettre en place des crédits de construction. Dès 1954, ces crédits dépassèrent ceux de la reconstruction, déjà bien avancée. Ce fut le prélude à la politique des grands ensembles, qui deviendront vite les priorités de la politique du logement. En 1958, la reconstruction fut déclarée achevée, et le M.R.U. devint le Ministère de la construction et de l'urbanisme.

Précisons toutefois que les plans de reconstruction et d'aménagement (P.R.A.) comprenaient dès l'origine des extensions urbaines qui furent mises en œuvre dans le cadre de la construction, et parfois même dans le cadre de la reconstruction les parcelles reconstruites ne suffisant pas à remplacer tous les logements détruits.

Ajoutons que la reconstruction en France ne permit pas toujours de reloger toutes les victimes de la guerre. Les dommages de guerre allaient principalement aux propriétaires, censés reloger leurs locataires. Mais le blocage des loyers décrété en 1919 à l'issue de la Grande guerre était en grande partie responsable de l'insalubrité du parc de logements. La loi de 1948 limita ce blocage aux logements construits avant 1948, de sorte que les nouveaux logements n'étaient pas soumis au blocage des loyers.

En revanche, une vigoureuse politique de construction de logements sociaux, les HLM, déclinés en différentes catégories en fonction du niveau des loyers et des revenus des habitants, fut mise en œuvre. Ils furent construits dans les grands ensembles situés pour la plupart en périphérie, mais aussi dans de vastes opérations de rénovation urbaine qui détruisirent plus de logements que n'en avait fait la guerre. C'est au milieu des années 70 que l'on mit fin à la politique des grands ensembles et à la rénovation urbaine, privilégiant la réhabilitation des logements anciens insalubres.

Au Liban, la société concessionnaire chargée de l'aménagement du centre-ville détruit agit dans le cadre d'un contrat signé avec un organisme d'Etat chargé de piloter et coordonner les opérations de reconstruction dans tout le pays. Cet organisme s'appelait C. D.R. : Conseil de développement et de reconstruction. La société concessionnaire s'appelle Société libanaise pour le développement et la reconstruction (Solidere). L'objectif était clairement le développement du centre-ville dans un projet ambitieux et de grande ampleur, pour lui permettre de retrouver la place qui était la sienne de capitale intellectuelle et économique du Moyen-Orient 17 ans plus tôt.

Le programme comprend une extension sur la mer et la construction de 4,6 millions de m², soit une nette augmentation par rapport à la situation antérieure. De plus, aucun crédit public ne fut attribué à l'aménageur. Celui-ci finança les travaux d'infrastructures, de dépollution, d'espaces publics et autres charges grâce à ce développement. Il s'agit donc clairement d'un projet de construction et non uniquement de reconstruction proprement dite. L'aspect de reconstruction concerne principalement le statut particulier des anciens propriétaires et locataires du centre-ville et le traitement des bâtiments anciens détruits partiellement ou totalement.

Cette organisation reposait sur l'hypothèse d'un développement économique du

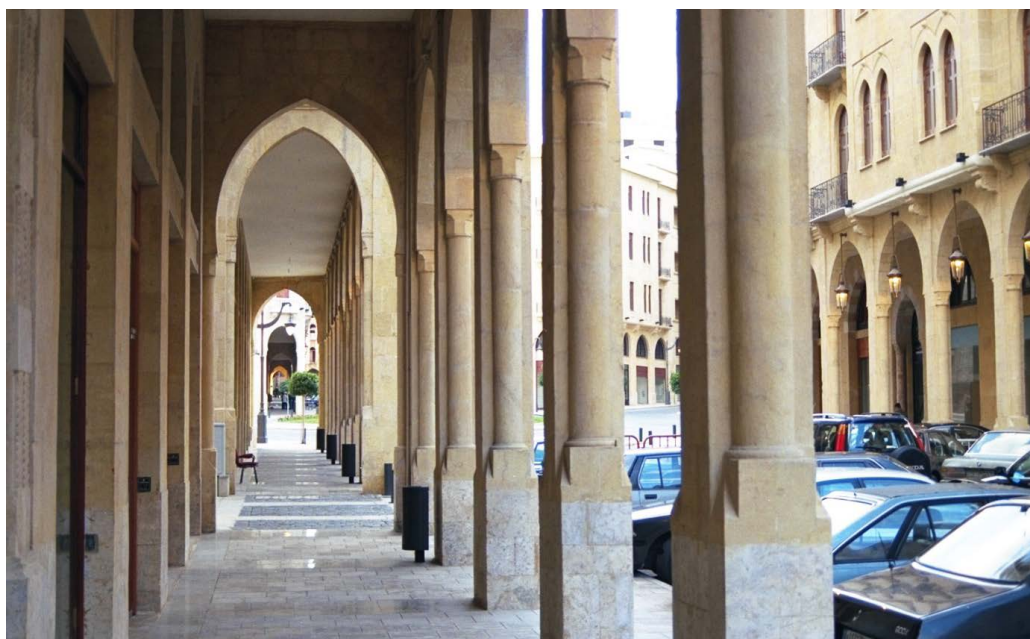
Liban, largement dépendant de la situation de l'ensemble de la région. Dans les faits, l'assassinat du premier ministre Rafik Hariri fut suivi de fortes tensions dans la société libanaise, qui se traduisirent par un blocage du centre-ville par le Hezbollah durant plus d'un an. Ceci porta un coup d'arrêt à la reprise progressive de l'activité économique du centre-ville et à sa fréquentation par les habitants. De plus, le durcissement de la politique israélienne qui culmina avec les bombardements massifs du Liban en 2006 dissuada les investisseurs étrangers, notamment ceux des pays arabes, qui jusqu'alors avaient largement contribué au développement. Toutefois, de nombreux projets de logements virent le jour à Beyrouth, malgré la crise économique. Beaucoup ne sont pas occupés. Dans les quartiers adjacents au centre-ville, des opérations spéculatives conduisent à détruire des bâtiments typiques du Beyrouth du XIX^e siècle et XX^e siècle au profit de tours d'habitation très peu occupées. Le propriétaire fait ainsi une forte plus-value foncière au détriment de bâtiments anciens qui n'étaient pas protégés au titre de la loi. Cette offre concurrence les logements

et bureaux anciens du centre-ville restaurés et réhabilités dans le cadre de l'opération Solidere à des coûts plus élevés comme c'est le plus souvent le cas dans ce type d'opération. Ce n'est que récemment que, sous la pression d'une partie de l'opinion publique, le gouvernement et la municipalité se préoccupent de la protection de ces quartiers historiques périphériques au centre reconstruit.

Ajoutons en fin que, contrairement à la situation française et de la plupart des pays européens, le Liban n'a pas de politique de logement social à destination des populations à revenus faibles ou moyens.

Toute reconstruction comprend nécessairement une part de construction qu'il faut prévoir non seulement dans les plans d'urbanisme mais aussi dans les modalités de financement et de réalisation dont les règles peuvent différer selon que l'on répare les dommages subis par les victimes ou que l'on regarde vers l'avenir. L'urgence de la reconstruction ne peut dispenser d'une vision à plus long terme d'une politique de construction concernant l'ensemble des populations et des quartiers de la ville.

4. Beyrouth réhabilitation d'immeubles d'avant-guerre



Comment reconstruire ? Les acteurs et le projet urbain Les acteurs de la reconstruction

En France la reconstruction fut menée par le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, concentrant toutes les compétences spécifiques à ce type d'opération : déminage, élaboration des plans de reconstruction et d'aménagement, remembrement, attribution des crédits et des matériaux. La pénurie de matériaux et l'état de l'industrie avaient en effet conduit le Plan à contingenter les matériaux de construction.

Cela n'alla pas sans mal. La théorie des économistes voulait que la planification donnât priorité à la relance de l'industrie et la reconstruction des infrastructures nationales ; la satisfaction des besoins des populations venant plus tard. Mieux valait mettre les faibles moyens disponibles à la production d'acier, de ciment et d'énergie qu'à la construction de logements. On comptait en partie sur la solidarité familiale ou de voisinage, qui fut réelle. En juin 40 les réfugiés fuyant sur les routes furent souvent accueillis dans les campagnes et villes traversées. Les communes du Sud, épargnées par l'attaque allemande parrainèrent des villes sinistrées. Ce parrainage consistait à porter secours aux sinistrés [c'est ainsi que Grenoble devint la marraine d'Evreux (Eure)]. Pendant toute la guerre il y eut de telles marques de solidarité et de recours aux possibilités des campagnes pour des enfants ou des familles. Mais les destructions furent telles que le nombre des sinistrés non relogés devint considérable. Dans les premières années, le M.R.U. se consacra au déminage, à l'établissement des plans d'urbanisme, au remembrement, toutes tâches qui nécessitent des moyens financiers limités, mais la question de la construction de logements et bâtiments publics et privés se posa très vite. L'Etat tenta d'user de moyens provisoires : lancement anticipé des études des projets de logements avant même que

les attributaires ne fussent désignés et les dommages de guerre évalués : relogement dans des baraquements, réquisition de bâtiments privés. On édicta même des normes d'occupation minimales des logements, visant à remplacer les occupants de logements « sous-occupés » par des familles dont la taille était conforme à celle exigée pour le logement concerné. Cette mesure, on s'en doute, eut peu de succès, et les envoyés de la préfecture annonçant la nouvelle aux habitants ne furent pas reçus avec des fleurs. Il fallut se rendre à l'évidence. En 1950, le budget d'investissement et de dommages de guerre du M.R.U. fut multiplié par 119 (+11900%) par rapport à 1949, permettant une reconstruction rapide et efficace.

Le M.R.U. agissait de façon très centralisée, la plupart des décisions étaient prises à Paris. Il avait désigné dans chaque département un délégué à la reconstruction, interlocuteur local des maires et conseillers généraux. Ce délégué agissait en liaison étroite avec le préfet de département. Rappelons que les conseils généraux étaient présidés par le préfet, et que leur administration et services techniques étaient assurés par les services de l'Etat, dont ceux du M.R.U.

Ce dernier réalisait les infrastructures et équipements publics, la maîtrise d'ouvrage des bâtiments privés bénéficiant des dommages de guerre était assurée par les propriétaires regroupés dans des associations syndicales de reconstruction (A.S.R.) issues des associations syndicales de remembrement sous la surveillance étroite des agents du M.R.U.

Ce modèle très centralisé correspondait à une nécessaire gestion de la pénurie, mais aussi à une vision planificatrice et centralisée de la reconstruction et du développement du pays. Cette vision doit être nuancée. Les représentants des sinistrés et des collectivités locales savaient se faire entendre à Paris, et les délégués à la reconstruction devaient composer avec ces forces politiques locales.

Au Liban, la reconstruction de l'ensemble

du pays fut pilotée par le Conseil de développement et de reconstruction (C.D.R.). Concernant le centre-ville de Beyrouth, l'Etat, fortement endetté, décida de ne pas participer financièrement à sa reconstruction, considérant que sa situation permettait de la financer intégralement par des capitaux privés. Une loi spécifique créa la société Solidere, chargée de cette reconstruction dont les actionnaires étaient les anciens propriétaires et locataires du centre-ville. Ces derniers recevaient des actions de Solidere, en échange du transfert à Solidere de leurs propriétés.

5. Evreux (27) après les bombardements allemands des 9 et 10 juin 1940. On distingue les parcelles en lanières de maisons individuelles donnant sur la rivière Iton



6. Evreux (27) vue aérienne de la reconstruction dans les années 50. Urbanisme de maisons de ville en alignement sur rue. Elargissement des rues et des parcelles. Reprise de l'épannelage ancien.



Le C.D.R. signa avec Solidere deux contrats : l'un concerne les travaux de dépollution et d'infrastructure, et comprend les projets détaillés et les cahiers des charges à respecter par le concessionnaire. Ces travaux sont intégralement à la charge du concessionnaire. L'autre concerne le projet d'aménagement urbain, notamment le règlement d'urbanisme et le programme des constructions, portant sur 4,6 millions de m², comprenant logements, commerces, bureaux, services, équipements privés et publics ainsi que les immeubles à démolir et ceux à restaurer. Les équipements publics sont à la charge des administrations. Les édifices religieux sont à la charge des waqfs, organes chargés de la gestion des biens des communautés religieuses, quelle que soit leur religion. Tout ceci n'alla pas sans difficultés.

En France, les plans de remembrement devaient être approuvés par les propriétaires. Or le remembrement ne permettait pas aux propriétaires concernés de retrouver une parcelle de même taille qu'auparavant. Une partie des propriétés privées sont affectées aux espaces publics : voiries, parcs, etc. (typiquement une ville ancienne consacre 30 % de sa surface à l'espace public, une ville moderne environ 50 %).

De plus pour permettre la construction de logements salubres et équipés du confort sanitaire, on privilégia des parcelles plus larges que les parcelles traditionnelles. Ceci conduisit souvent à substituer à une parcelle de maison individuelle détruite un lot de copropriété dans un immeuble collectif. Certains propriétaires étaient attachés à la propriété de la terre, et redoutaient le passage à un appartement, surtout dans les villes moyennes. Rappelons que la plupart de nos villes moyennes, même de taille conséquente, sont constituées de maisons de ville individuelles. Toutefois, l'Etat et les propriétaires étaient pressés de reconstruire, condition pour ces derniers de profiter des dommages de guerre. L'Etat de son côté

jouait sa crédibilité. Tout ceci facilita grandement les négociations, d'autant que les dommages de guerre étaient calculés de manière à retrouver un logement de surface équivalente. Concernant les plans d'urbanisme, ils étaient peu du goût des propriétaires habitués avant-guerre à plus de liberté pour la construction de leur logement.

Dans le cas de Beyrouth, l'absence de financement public fit que l'aménageur dut financer les travaux d'infrastructure et autres dépenses (déménagement, dépollution, frais d'éviction, archéologie, frais d'études, entretien...), pour environ un milliard de dollars, par la vente des charges foncières. De ce fait les anciens propriétaires ne pouvaient espérer récupérer au travers des actions reçues de Solidere, un montant équivalent à la valeur de leur bien avant-guerre. La différence allait comme nous l'avons vu, dans les travaux d'aménagement, mais aussi dans la construction des nouveaux immeubles. La densification prévue par le plan d'urbanisme ne pouvait y suffire, d'autant que la surface privée disponible fut sensiblement réduite du fait des espaces publics de la reconstruction. En théorie ce montage était équitable, les ayants droits bénéficiant des profits de

Solidere au fur et à mesure de l'avancement du projet. L'action Solidere après une baisse initiale dans la période toujours critique d'une opération d'aménagement où les dépenses sont considérables et les recettes encore en attente, fut multipliée par deux ou trois par rapport à la valeur initiale par la suite, avant de baisser de nouveau lors de la crise économique des années 2000. Dans la pratique, la dispersion des indivisions et de certaines propriétés, ou le désir de certains de récupérer leur argent au plus tôt, fit que seuls ceux qui ont pu ou su attendre en ont vraiment profité. De plus, la forte personnalité du premier ministre Rafiq Hariri, et les défiances traditionnelles entre les différents clans et communautés du Liban firent que les critiques furent nombreuses. Elles portaient sur le sentiment d'avoir été lésés. En revanche les critiques initiales sur la qualité du projet tombèrent largement au vu de la réalisation. Solidere exécuta les obligations du contrat avec des standards de qualité très supérieurs à ceux exigés de l'État, en particulier dans les espaces publics, singulièrement ceux des quartiers historiques.



7. Beyrouth, jardin dans le cadre du centre-ville reconstruit.

Le projet urbain, entre modernité radicale et respect de la ville ancienne

En Europe entre les deux guerres, les débats étaient vifs entre les partisans d'une rupture radicale avec les anciennes pratiques de l'architecture et de l'urbanisme afin d'adopter des méthodes adaptées au monde de l'industrie et de l'automobile, et les partisans d'une évolution respectant une certaine tradition inscrite dans nos villes. Le vocabulaire était volontiers guerrier « il faut tuer la rue-corridor » déclarera Le Corbusier. Les destructions de 1940 à 1945 fournirent l'occasion de la réalisation sur le terrain des théories des uns et des autres.

Le M.R.U. se refusa à adopter telle ou telle théorie. Il défendit la nécessité de faciliter la circulation automobile en élargissant les rues existantes ou en créant des voies nouvelles, d'aérer la ville ancienne en créant des espaces verts, en créant des parcelles plus larges et aptes à recevoir des immeubles bien éclairés et fonctionnels, à introduire les nouvelles normes sanitaires d'assainissement et d'adduction d'eau dans les nouveaux

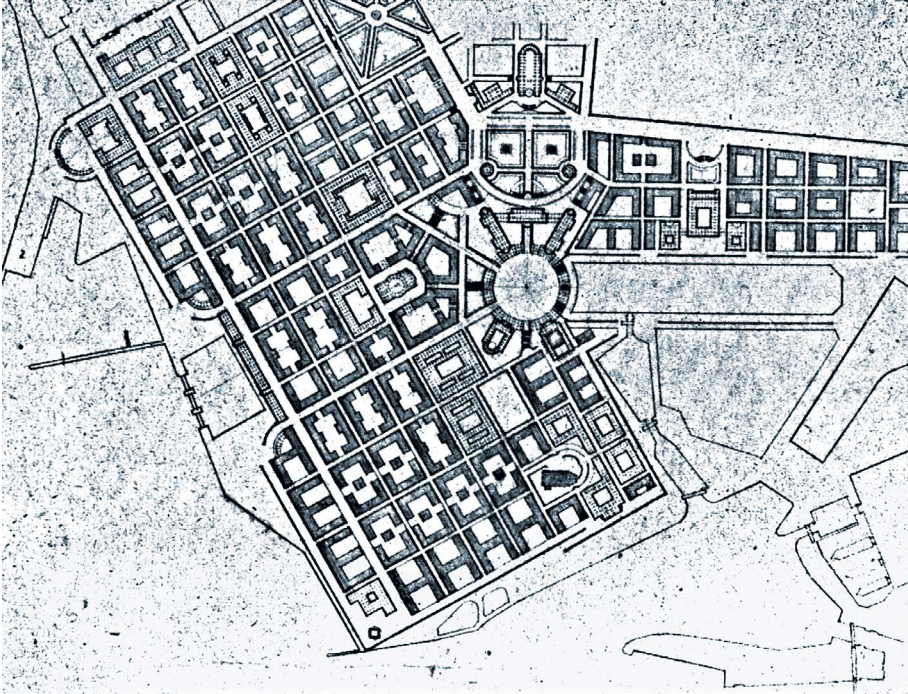
logements, enfin de faciliter l'usage du béton armé, matériau plus économique et rapide à mettre en œuvre que les matériaux traditionnels. Il promut également les expériences d'industrialisation du bâtiment sous forme de panneaux préfabriqués de taille moyenne en béton armé et de dalles en béton armé ou précontraint. Ces orientations firent peu débat dans la profession.

Pour chaque ville il nomma un architecte en charge du projet de reconstruction. Dans chaque département il nomma un architecte en chef de la reconstruction. Ces architectes rendaient compte directement au ministère. Ils appartenaient à des écoles différentes concernant la conception urbaine.

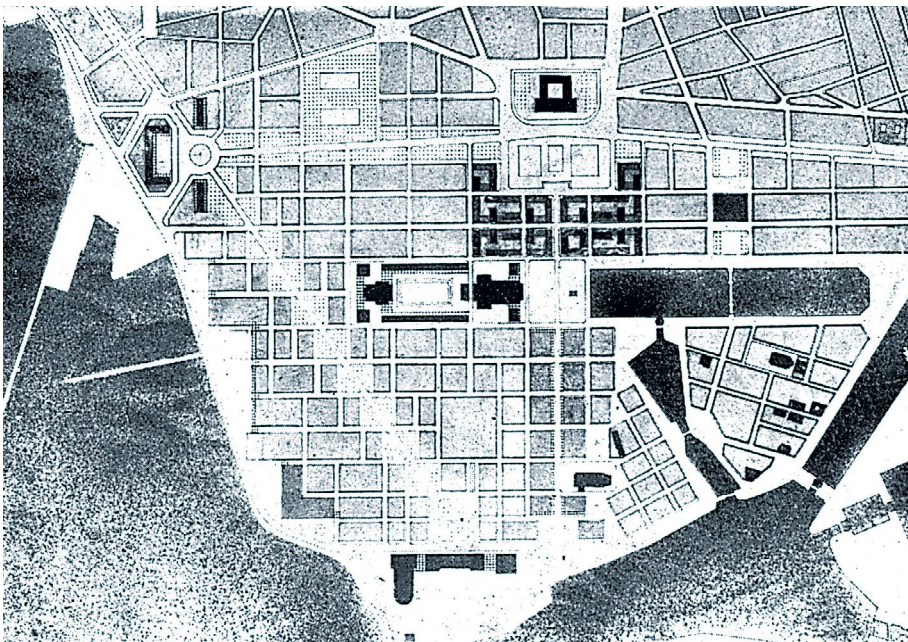
Pour la mise en œuvre du plan d'urbanisme les représentants locaux du M.R.U. désignaient des architectes d'ilots. Ceux-ci appliquaient les règles du Plan de Reconstruction et d'Aménagement (P.R.A.), chacun à sa façon. L'idée était de favoriser une diversité dans un cadre réglementaire très tenu concernant les épaulements et les implantations du bâtiment par rapport à la rue. Ceci explique les divers types de reconstructions en France, entre des villes moyennes où la

8. Evreux 27 La reconstruction Le « miroir d'eau et la promenade de l'Iton ouverte au public dans le cadre de la reconstruction », A de Brettes architecte, l'hotel du Grand Cerf reconstruit par P Dupont, architecte. A l'arrière-plan les ilots reconstruits à l'alignement suivant le tracé courbe de la rue de La Harpe élargie





9. Le havre plan Issu d'un concours interne à l'Atelier Perret pendant l'été 1945 pour la reconstruction. Ce plan propose le tracé orthogonal le plus radical, uniquement guidé par les fronts de mer à l'ouest et au sud, selon l'orientation de l'ancien boulevard François Premier. Seul l'alignement le long du bassin du Commerce (à droite sur le plan) reprend une des trames orthogonales qui caractérisait le nord du centre-ville avant-guerre.



10. Le Havre, plan Dit définitif. Ce plan adopté en janvier 1946 est un compromis limitant la disparition des tracés anciens de la ville. Il propose lui aussi une trame régulière mais en respectant l'orientation orthogonale du nord du centre-ville le long du bassin du Commerce, ce qui permet de conserver le tracé du boulevard de Strasbourg, en l'intégrant dans une esplanade ouverte sur la mer par une « porte océane ».

Le boulevard François Premier interfère alors obliquement avec la trame,. Il est prolongé au nord et débouche au sud sur un front de mer traité en monument. Au sud du bassin du Commerce, cette trame principale est complétée par celles des deux quartiers historiques du Havre de part et d'autre du bassin du Roy, datant de l'origine de la ville portuaire. Ils conservent chacun leur orientation et la reconstruction sera traitée architecturalement dans un autre esprit.

reconstruction reprend les épannelages anciens comme à Evreux ou Mantes-La-Jolie, et des reconstructions plus radicales comme au Havre où les tracés anciens furent pratiquement effacés. Tous ces projets n'allèrent pas sans polémiques, d'une part avec les élus locaux et les habitants, d'autre part entre les architectes tenants de telle ou telle doctrine. L'Etat avait mis en place une conduite très centralisée, mais sans imposer une doctrine unique comme il le fit par la suite avec les grands ensembles et la rénovation urbaine.

A Beyrouth, le projet urbain initial comprenait des voies rapides et des avenues de très

grande emprise ainsi qu'un règlement précis mais qui n'imposait aucun style architectural particulier. Il fut modifié pour tenir compte des critiques sur la trop grande emprise de la voirie, le règlement d'urbanisme précis était une nouveauté pour les investisseurs et les particuliers, habitués à un règlement très minimal. Il fallut bien se plier, avec l'idée que la qualité urbaine exigée était aussi imposée aux parcelles voisines, ce qui contribuait à la valeur de l'immeuble contrairement aux quartiers voisins où un immeuble de qualité pouvait être voisin d'une construction très négligée.

Ces deux exemples ne sont pas les seuls,

11. Beyrouth (Liban) le plan de reconstruction du centre-ville (1993). Préservation et réhabilitation des quartiers historiques, extension sur la mer, immeubles de grande hauteur en périphérie



mais on y trouve toutes les conditions d'une reconstruction maîtrisée : action rapide grâce à des lois d'exception, maîtrise de la recomposition foncière, financement des opérations et maîtrise des multiples interventions publiques ou privées par un opérateur-aménageur, s'appuyant sur un plan d'urbanisme contraignant, place particulière faite aux sinistrés ou ayant-droit.

Dans ces exemples le financement, considérable, est assuré dans un cas par l'État, dans l'autre par des fonds privés. Il concerne à la fois les infrastructures d'aménagement et la construction, la restauration des bâtiments. Ces circonstances ne se reproduiront pas forcément. L'État français s'est beaucoup endetté et a bénéficié des crédits du Plan Marshall mis en place par les Américains.

A Beyrouth, la situation exceptionnelle du centre-ville et la place particulière de la diaspora libanaise dans le Proche-Orient ont permis un financement privé rentable, ce qui est un cas très spécifique.

Dans d'autres cas de figure, il faudra trouver des financements, soit que les particuliers sinistrés financent eux-mêmes la reconstruction de leurs bâtiments, quitte dans certains cas à faire appel à une auto construction encadrée, soit que l'on trouve des financements d'organisations internationales ou de pays donateurs. Dans ce cas, il convient de veiller à ce que ces contributions soient coordonnées et s'inscrivent dans la politique du gouvernement local.

Dans les quartiers sud de Beyrouth, fief du Hezbollah, détruit par les bombardements israéliens de 2006, la reconstruction a été conduite par les équipes du Hezbollah et financée en partie par l'État libanais mais aussi par l'Iran. L'objectif est nettement politique : reloger rapidement les habitants du quartier en montrant l'efficacité du Hezbollah, et montrer que ce parti n'a pas peur des bombardements israéliens. Ce faisant, le Hezbollah joua sa carte politique indépendamment de la politique officielle libanaise.

Mémoire, patrimoine, symboles et commémorations : Refaire une ville avec son histoire

Au-delà des aspects humanitaires, économiques, opérationnels, la grande singularité de la reconstruction concerne la question de la mémoire et du patrimoine. On devrait dire les mémoires, tant les avis des experts, historiens, architectes ne sont pas toujours en accord avec ceux de la population, laquelle cultive aussi différentes mémoires selon son histoire, sa culture, et ses convictions.

Archéologie

La destruction de la ville donne aux archéologues une formidable opportunité de découvrir des vestiges enfouis sous les fondations des anciens immeubles détruits, et donc de fouiller l'histoire de la ville.

Cette discipline fait appel à de multiples sciences, techniques et savoirs pour déchiffrer des informations issues des fouilles, parfois confuses. De ce point de vue elle ressemble énormément au travail du détective, qui ne doit négliger aucun détail, et surtout se garder de toute idée préconçue sur ce qu'il va ou veut découvrir. Ce n'est pas si simple surtout quand le sujet est sensible voire explosif, comme au Proche-Orient.

Les fouilles de Beyrouth sont en ce sens très instructives. Le Liban, et notamment le centre-ville de Beyrouth, a vu passer de nombreuses civilisations depuis plus de 4000 ans. Cananéens, Phéniciens, Perses,

Egyptiens, Grecs, Romains, Byzantins, Omeyyades, Abbassides, Fatimides, croisés, Mamlouks, Ottomans, Français et autres Européens, tous ont laissé leurs traces récupérant souvent des pierres des civilisations antérieures. De plus il est peuplé de nombreuses populations qui ont appartenu à des groupes minoritaires qui s'y sont réfugiés, chacune gardant sa propre histoire, ses lois, ses traditions, sa religion. De ce point de vue, Le Liban est à l'image de tout le Proche-Orient.

Les fouilles du centre-ville se sont déroulées pendant plusieurs années de 1993 (dans le cadre du C.D.R. en attendant l'intervention de Solidere en 1995) à 1998 environ. Elles ont mobilisé de nombreuses équipes d'archéologues, libanais et étrangers, ouvriers et assistants. Les effectifs sont montés à 400 personnes sur le chantier de fouilles, deux fois plus que celui des entreprises chargées de la reconstruction. Le Liban a de bons archéologues, mais en nombre nettement insuffisant pour faire face à cette demande. Il fallut donc faire appel à des universités étrangères, la plupart venues d'Europe, et formées aux fouilles au Proche-Orient. Il s'agissait d'une archéologie de sauvetage comme on disait alors. Les fouilles étaient entièrement financées par l'aménageur Solidere, jusqu'à la remise du rapport de fouilles par l'archéologue. Le calendrier était fixé en fonction de l'avancement des travaux d'infrastructures. Dans les parcelles, les fouilles étaient à la charge du maître d'ouvrage. L'Etat, Direction des antiquités, approuvait les équipes d'archéologues qui se présentaient. La durée de chaque fouille, son budget et les moyens accordés étaient négociés entre Solidere et chaque archéologue. En cas de besoin, selon les résultats des fouilles, la durée et le budget étaient prolongés. En fin de fouilles, la Direction des antiquités décidait si les vestiges une fois relevés, pouvaient être détruits pour laisser place aux chantiers de construction. Tout cela est la procédure normale, mais elle suppose

des moyens financiers et une organisation administrative, technique, institutionnelle qu'il n'est pas évident de rassembler dans les pays actuellement désorganisés.

Les habitants étaient très attentifs à ces fouilles, curieux et intéressés, voire enthousiastes. Mais, selon les découvertes, nous pouvions être accusés par les uns ou par les autres d'avoir trouvé trop peu de vestiges de telle ou telle civilisation, ou de ne pas les avoir suffisamment préservés. Les découvertes furent expliquées et le mobilier trouvé (poteries, monnaie etc.) présenté dans une exposition très visitée. Elles témoignaient tout simplement de la diversité des cultures et origines de Beyrouth.

Après décision de la Direction des antiquités, le plan d'urbanisme fut modifié par endroits, notamment en prolongement de la place des martyrs, où la découverte du tell cananéen, du mur de la ville, de la porte du port fut un grand moment. Les voies initialement prévues furent donc supprimées ou détournées. Un projet de musée des fouilles du centre-ville fut imaginé par Solidere à cet endroit, avec un cheminement balisé pour les visiteurs à travers tout le centre-ville. Il est actuellement en cours de lancement sous l'égide du gouvernement libanais et de la municipalité.

Signalons que les archéologues fouillèrent le plus souvent jusqu'au rocher qui fonde la ville, retirant les couches successives après relevé et enlèvement du mobilier. Chacun étant propriétaire de son rapport de fouilles et des nombreux relevés effectués par ses soins, il lui appartient d'en faire l'analyse en vue de publication scientifique. Cela peut prendre du temps, un mois de fouilles nécessitant en moyenne un an de travail sans compter les tâches habituelles de ces enseignants à l'université. La nécessité de reconstruire vite ne permet pas d'attendre. Nul doute que les archéologues auraient préféré comme à Palmyre, fouiller petit à petit en gardant du temps pour leurs travaux de recherche.

Il y eut quelques dérapages lors des travaux, même si dans l'ensemble le déroulement fut satisfaisant. L'entreprise chargée des infrastructures s'impatientait, et tenta de faire les travaux sans attendre la fin des fouilles, il fallut calmer ses ardeurs.

Parmi le mobilier sauvé figuraient de magnifiques mosaïques byzantines attestant que les souks de Beyrouth étaient déjà une rue commerçante à l'époque. Après dépose, Solidere a proposé de payer leur restauration selon les modalités définies par la Direction des antiquités, les mosaïques restant propriété de l'Etat. Celle-ci refusa. Ces mosaïques sont aujourd'hui perdues. La

confiance n'est pas toujours au rendez-vous.

Il n'est pas douteux que la reconstruction en Syrie et en Irak sera confrontée aux mêmes difficultés. Tout dépendra de la volonté des autorités locales chargées de la reconstruction. Le coût est élevé et se compte en millions de dollars à déboursé en peu de temps. Il n'est pas évident que l'aménageur veuille le payer. Des fondations privées peuvent le proposer. Quelles que soient leurs origines, occidentales ou venant de pays de la région, elles seront parfois, pas toujours à tort, suspectées d'orienter ces travaux selon leur politique de soutien à telle ou telle communauté ou groupe ethnique.



12. Beyrouth, fouilles archéologiques en centre-ville.

La durée des fouilles retarde les travaux et s'oppose à une reconstruction rapide voulue par les autorités. Celles-ci peuvent aussi avoir intérêt à ne pas mettre à jour des vestiges contredisant le récit national. Dans certains pays, des fouilles ont révélé des civilisations préislamiques anciennes très avancées pour l'époque. Contrairement à ce qui s'est passé à Beyrouth, certaines furent immédiatement interrompues à la demande des fondamentalistes pour qui l'histoire commence avec le prophète. Les destructions de sites archéologiques par les islamistes radicaux relèvent de la même logique.

La découverte de vestiges gênants peut conduire à leur destruction. Mieux vaut alors les enfouir en attendant des jours meilleurs.

Le trafic d'antiquités est une vieille pratique, qui a largement contribué au financement de groupes terroristes et autres.

Enfin rappelons qu'à Jérusalem la moindre pierre est susceptible de provoquer des tensions selon la civilisation à laquelle on l'attribue. Ceci ne met pas nécessairement en cause les archéologues, souvent très bien formés, mais l'exploitation de leurs travaux à des fins politiques.

Tout cela n'est pas réservé à cette région, même si les tensions y sont particulièrement fortes et la désorganisation importante. Je ne sais ce qu'il en est de nos jours en Irak dans les parties sécurisées. L'Irak, comme la Syrie est un pays de vieille civilisation, avec un niveau d'éducation élevé. Il ne manque pas d'archéologues, d'architectes, ingénieurs, juristes, administrateurs, très bien formés. Les ressources humaines existent pour peu que l'on sache les mobiliser et faciliter le retour au pays. Une archéologie préventive est donc possible et nécessaire, car tous les travaux de construction détruisent les vestiges. L'urgence ne saurait justifier l'ignorance de ce problème.

Pendant la guerre en Syrie et en Irak, pour pallier ces risques, des responsables de communautés et des scientifiques et historiens sauvèrent, souvent au péril de

leur vie, des éléments, des objets et livres précieux pour éviter leur destruction. La reconstruction du pays passe aussi par cela.

Quels immeubles conserver, réhabiliter ou détruire ?

Les destructions de la guerre ou des cataclysmes peuvent être partielles ou totales selon les villes et les immeubles. En France, les bombardements en piqué de l'armée allemande en 1940 détruisirent pratiquement totalement les immeubles touchés, sans pour autant concerner toute la ville. Des immeubles anciens subsistaient au milieu des ruines. Les bombardements américains au moyen de « tapis de bombes » lâchés à 4000 ou 6000 m d'altitude arrosaient très large. Les immeubles directement touchés étaient pratiquement détruits, mais les vibrations dans le sol du fait de ces bombes très puissantes fragilisaient des immeubles encore debout.

A Beyrouth, les bombardements aériens de l'armée israélienne réduisaient les immeubles en un tas de ruines. Il en fut de même pour les immeubles touchés par les obus de l'artillerie syrienne, quoique dans une moindre mesure. Les immeubles utilisés par les milices pour le combat de rue comportaient des trous au bazooka et des impacts de balles de toutes sortes, ils étaient donc partiellement endommagés.

Comment faire le tri et selon quels critères ?

En France des inventaires précis furent dressés par des experts du M.R.U. ou mandatés par ce ministère. Ils servaient à établir les listes des immeubles sinistrés et des villes sinistrées, en fonction du degré de destruction. Ce classement permettait d'attribuer ou non les crédits des dommages de guerre. De ce fait, il valait mieux être sinistré, et beaucoup d'élus locaux intervinrent à Paris pour obtenir cet avantage.

Au Liban, le même inventaire fut fait. Mais



13. Evreux (27) après les bombardements allemands des 9 et 10 juin 1940. Le beffroi du quinzième siècle n'a pas été touché.



14. Beyrouth immeuble du centre-ville frappé par un obus.

les dommages de guerre n'existaient pas, le gouvernement libanais, confronté à un pays en ruines et un Etat en faillite, ayant décidé de n'affecter aucune dépense publique pour la reconstruction du centre-ville. La société Solidere, concessionnaire de l'aménagement, récupérait les terrains et immeubles privés en échange d'actions pour l'ancien propriétaire ou locataire. Les immeubles conservés pouvaient être récupérés par ces ayants-droits, à condition de les restaurer selon des normes de qualité précises, de rendre les actions correspondantes, et de verser une soultte pour participation aux travaux d'infrastructure. De ce fait, les propriétaires ne souhaitaient pas nécessairement que leur immeuble fut inclus dans le périmètre de Solidere, d'autant qu'à l'extérieur de celui-ci ils étaient libres de détruire l'immeuble pour une construction spéculative plus rentable.

Aux critères purement techniques d'état des immeubles, s'ajoutaient d'autres critères. En France, la notion de monument historique était bien établie, et servit à la protection de bâtiments en fonction de leur valeur patrimoniale. Toutefois, avec le recul du temps, il est certain que des immeubles non placés dans cette catégorie le seraient de nos jours.

Au Liban, le sujet fut plus polémique, les avis des architectes et des différentes parties de la population étaient divers et ne pouvaient s'appuyer sur une notion de monuments historiques, réservée traditionnellement aux ruines antiques.

A ce critère s'ajoutait celui lié au plan d'urbanisme. En France, on mettait en avant la pénétration de l'air et de la lumière, et la création de voies plus larges pour faciliter la circulation. Dans les villes moyennes, les voies élargies restaient de dimensions limitées, et conservaient l'axe du tracé ancien, familier aux habitants. Il y eut néanmoins des protestations, notamment de commerçants, les trouvant trop larges. Dans des reconstructions plus radicales, comme au Havre, la nouvelle trame de Perret effaçait les tracés anciens, et bouleversait toute l'ambiance de

la ville ancienne, elle fut donc difficilement admise.

Au Liban, le plan initial de Solidere, prévoyait une voirie rapide urbaine de grande ampleur, comme en France dans les années 60, à l'époque de la rénovation urbaine qui sévit dans de nombreux centres-villes et conduisit à la destruction de deux fois plus de logements que la guerre.

Au Liban, le projet Solidere fut contesté vigoureusement par des architectes libanais, français et d'autres pays, soutenus par une grande partie de la population. Le plan fut revu avec l'aide d'un bureau d'urbanisme français (Cabinet Sato), mandaté par Solidere. Le nouveau plan comprenait beaucoup moins de grandes voiries et donc moins de destructions d'immeubles. Il n'en resta pas moins contesté par certains. Sur les 900 immeubles d'avant-guerre, dont beaucoup étaient ruinés par les bombardements, 275 furent conservés et réhabilités, dont 175 par leurs anciens propriétaires.

La notion de patrimoine ne cesse d'évoluer depuis le début de l'intérêt porté au patrimoine bâti au début du XIX^e siècle (en France, création de la Commission des monuments historiques). Dans son acception courante, le patrimoine est une notion désignant des témoins du passé légués par les générations précédentes et porteurs de valeurs positives.

En Pologne, L'UNESCO a décidé de classer le camp de concentration d'Auschwitz comme patrimoine de l'humanité. On comprend l'idée de montrer aux générations futures ce que fut le nazisme et ses horreurs. Mais ce camp, conçu par un architecte formé au Bauhaus qui avait oublié toute la richesse d'inspiration de ce mouvement à ses débuts, ne retenant que le squelette de cette pensée, et la réduisant à la notion d'efficacité servie par un appareil industriel puissant, témoigne avant tout d'une mystique de haine et de mort. Les baraquements construits à peu de frais grâce à une industrialisation totale



15. Beyrouth, réhabilitation d'immeubles d'avant-guerre.

16. Beyrouth, immeuble neuf dans le cadre de la reconstruction du centre historique.

et répétitive, sont dominés par la cheminée du four crématoire et les miradors des sentinelles, sorte de figure macabre inversée du village traditionnel avec ses maisons regroupées autour du clocher et de la place publique, de son marché et de sa mairie. Plutôt que de parler de patrimoine, il serait plus approprié de parler d'héritage, terme d'ailleurs utilisé en anglais.

Reconstitution La quête impossible d'un retour au passé

Il arrive que le traumatisme du conflit et le souci de faire revivre le passé conduise à reconstituer un monument ou même un quartier détruit.

Selon le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* de Françoise Choay et Pierre Merlin dans sa première édition, la reconstitution est « [La] Reconstruction sur la base de documents écrits et/ou iconographiques d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices disparu ou très endommagé. »

A Séoul après les bombardements

américains qui détruisirent entièrement la ville, les monuments des anciens rois de Corée, traditionnellement en bois, furent reconstitués exactement et témoignent de ce passé au milieu de la ville reconstruite dans les années 50 à 60. C'est une ancienne tradition en Corée comme au Japon de refaire régulièrement les monuments royaux et temples en totalité ou en remplaçant les éléments anciens selon la technique traditionnelle.

En France, il y eut des reconstitutions de parties de villes. La plus significative est celle de la façade de la ville de Gien sur la Loire. Gien dut à sa situation de part et d'autre d'un pont routier sur la Loire d'être détruite en 1940 par les bombardements germano-italiens, et en 1944 par les Américains.

En Pologne, à Varsovie, le renouveau de la Pologne « libérée par ses envahisseurs » russes, le centre-ville fut reconstitué d'après les archives ou témoignages soigneusement collectés par les historiens et architectes de la ville. Autant il est possible de reconstituer un bâtiment, autant la reconstitution d'un quartier entier est une gageure. Des vestiges du Moyen-Age, notamment les fortifications

enfouies sous la ville d'avant-guerre avaient été dévoilées par la destruction du quartier, on choisit donc de les mettre en valeur, au détriment des immeubles construits depuis au même emplacement. Des constructions du XX^e siècle et même du XIX^e siècle ne furent pas reconstituées car considérées comme peu intéressantes. En revanche, on reconstitua de belles demeures du XVIII^e siècle, plus représentatives du génie polonais. La ville reconstituée est une ville qui n'a jamais existé sous cette forme à une époque donnée. Sans doute faudrait-il mieux parler de recomposition, une belle évocation du passé, ce qui est précisément le but de cet exercice.

Monuments et commémoration du passé

La valeur mémorielle des ruines

On ne compte plus les plaques et monuments qui rendent hommage aux victimes et combattants des conflits et catastrophes qui détruisirent les villes et dénoncent la barbarie qui se donne libre cours pendant les conflits.

Plus rares sont les ruines conservées et réaménagées pour témoigner de la violence de la destruction. A Hiroshima, sur le site du quartier détruit par la bombe, subsiste, seule au milieu d'une vaste prairie, une tour en partie détruite, le seul témoin qui ne fut pas totalement réduit en ruines par le souffle de la bombe. Elle était construite en béton armé contrairement aux constructions traditionnelles du centre-ville.

A Berlin, la Gedächtniskirche ou église du souvenir, est une église wilhelminienne en grande partie détruite, à laquelle est accolée une église moderne, lieu de calme et de recueillement, dont le mur en pavés de verre diffuse une lumière bleue mêlée de rouges et blancs extrêmement reposante et propice à la méditation. [Architecte Egon Eiermann et vitraux Gabriel Loire].

Dans le même esprit à Beyrouth, Alexandra Asseily, Libanaise d'origine anglaise a imaginé de réaliser, entre les églises et mosquées de toutes confessions qui témoignent de la diversité de la population libanaise, un « Garden of forgiveness » (jardin du pardon) en utilisant avec discernement les vestiges antiques surplombés par la ville actuelle. Cette belle idée invitant à la méditation sur le destin du Liban et les forces qui conduisirent à cette guerre fratricide, a finalement été réalisée au début des années 2000 malgré de multiples controverses. Il fallut d'abord traduire en arabe le mot pardon, qui se dit de deux façons, l'une signifiant, d'après ce que l'on m'a expliqué, un pardon total et sans condition, comme seul Dieu (quel que soit son nom) peut en donner. L'autre, un pardon plus humain, qui suppose excuse et réparation donc négociation. Cela prit 2 ans. Ce fut le dernier sens qui fut adopté. Puis Solidere organisa un concours international de paysagistes pour choisir le projet actuellement en place.

Plus récemment, on décida de préserver un bâtiment typique des années vingt et trente, situé sur la ligne de démarcation. Compte tenu de sa situation, il avait servi pendant la guerre, de repaires de snippers. La façade a gardé tous les stigmates des combats, et le bâtiment, nommé « la maison jaune », sert de lieu d'exposition, de conférence, dédié à la mémoire du conflit qui dura 17 ans.

Conclusion : la reconstruction comme moment exceptionnel dans l'histoire du pays

Ce document ne prétend pas faire le tour de la question, mais pointer de nombreux sujets qui ne sont pas toujours familiers aux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, tant la question de la reconstruction est spécifique par rapport aux autres modes d'intervention urbaine. Il conviendrait d'apporter au débat d'autres exemples issus d'autres guerres récentes ainsi que de villes détruites par des cataclysmes naturels ou industriels.

En France, de nombreuses monographies de villes reconstruites ont été publiées, et on dispose de nombreuses archives. En revanche, les travaux sur la reconstruction dans son ensemble sont rares. L'ouvrage de référence est celui de l'historienne Danièle Voldman : « *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*. Paris, L'Harmattan, 1997 » qui traite à la fois des aspects administratifs, politiques, sociaux, d'architecture et d'urbanisme.

Cette époque intéresse peu les acteurs habituels de l'urbanisme, plus attirés par les débats sur la politique des grands ensembles et de la rénovation urbaine qui suivit la reconstruction et prit fin dans la deuxième moitié des années 1970.

Reconstruire le pays et ses institutions, refonder les règles de construction

La reconstruction sert de base à un renouveau du pays pour un nouveau départ, elle est une occasion unique pour revoir l'organisation et la législation, dans la perspective d'un avenir nouveau après les traumatismes de la destruction.

En France, à la Libération, le gouvernement provisoire du général de Gaulle décida de créer un ministère de plein exercice pour les opérations de reconstruction et d'aménagement. D'aucuns considéraient qu'il fallait créer une administration rattachée au commissariat au plan. Mais le souci de l'efficacité conduisit à la création du M.R.U. doté de tous les moyens nécessaires à cette action qui n'était pas seulement législative et réglementaire, mais très opérationnelle. Il fallait faire vite et efficace, il en allait de la crédibilité des nouvelles institutions. C'était une nouveauté, l'urbanisme dépendant auparavant du Ministère de l'intérieur et la construction du Ministère de l'industrie. Ce fut donc le deuxième ministère technique,



17. Beyrouth. Séquelle de la guerre civile. Le dépôt sauvage d'ordures en mer, dit du « Normandy »

18. Beyrouth, travaux de dépollution et compostage des 6 millions de m³, dits du Normandy, jetés en mer durant la guerre. Ces travaux, exécutés par Solidere, comprenaient également une digue de protection maritime.



créé en France, après le Ministère des travaux publics héritier des services des Ponts et Chaussées créé par l'ancien régime. Ce dernier ministère avait joué un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire national lors de la première révolution industrielle en créant les routes, chemins de fer, canaux, ports, nécessaires au développement du pays.

Le M.R.U. devint en 1958 Ministère de la construction et de l'urbanisme, puis il fusionna avec le Ministère des travaux publics, pour devenir Ministère de l'équipement. La législation de l'urbanisme évolua progressivement mais resta sur les mêmes bases qu'en 1945 du moins jusqu'au vote de la loi S.R.U. en 2000. La reconstruction initia la maîtrise d'opérations d'aménagement et d'urbanisme de grande ampleur, sous le pilotage de l'État, comme les grands ensembles, la Défense, les villes nouvelles, les grandes opérations d'urbanisme et plus récemment les opérations de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (A.N.R.U.).

Au Liban, l'opération Solidere inspira d'autres opérations sous des modèles proches pour le développement de Beyrouth, notamment par les remblaiements en mer pour des opérations immobilières. En matière législative et réglementaire on lui doit surtout la mise en place d'une

réglementation parasismique (Beyrouth est situé sur une faille encore active) et une réglementation de protection contre l'incendie, toutes deux inexistantes auparavant. Le règlement d'urbanisme de Solidere, très précis était aussi une nouveauté dans un pays où l'on a tendance à favoriser le laisser-faire en ce domaine. De même la dépollution des 6 millions de m³ d'ordures du remblai du Normandy, en plein centre-ville, contribua à faire évoluer les mentalités de la population par rapport à la question cruciale du traitement des ordures ménagères.

La formidable énergie des populations sinistrées

Quelles que soient les reconstructions dont j'ai pu avoir connaissance, le point le plus frappant est la formidable énergie qui anime les habitants dans leur volonté de reconstruire, leur façon de se tourner vers l'avenir, malgré des conditions de vie souvent très difficiles. C'est sans doute l'atout le plus précieux pour une reconstruction réussie, pour peu que l'on parvienne à mobiliser et canaliser ces forces pour un projet commun.

Hervé Dupont,
Ingénieur, architecte et urbaniste
Octobre 2018
Revu et corrigé en mars 2023

Repères bibliographiques

Hervé DUPONT. *Evreux : Regards sur le patrimoine : Pierre Dupont Architecte de la reconstruction et des trente glorieuses*. Louviers, Ysec Editions, 2016

Benoît POUVREAU. *Un politique en architecture : Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*. Paris, Editions du Moniteur, 2004. Collection Architextes, 15

Paul DANGER. *Le plan de reconstruction et d'aménagement d'Evreux*. In urbanisme, revue mensuelle de l'urbanisme français, 88 : reconstruction Eure [1943]

Région Haute-Normandie ; réd. Claire ETIENNE-STEINER ; photogr. D. COUCHAUX, C. KOLLMANN, Y. MIOSSEC ; dessin E. DURIEZ. *Le Havre : Auguste Perret et la reconstruction*. Rouen, Inventaire général, 1999

Danièle VOLDMAN. *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954*. Histoire d'une politique. Paris, L'Harmattan, 1997

Droits de reproduction et crédits photographiques

13.- Archives municipales d'Evreux : 6.FI.506.
photo Bernard ou Marcel Curé

5.- Archives municipales d'Evreux - 6.FI.1000.:
photo Bernard ou Marcel Curé

3.- Revue urbanisme n° 88 [1943^]

2. 6. 8.- Photo B Curé, collection personnelle de l'auteur.

1. 4. 7. 11. 12. 14. 15. 16. 17. 18.- © Solidere

9. 10.- © Inventaire général, Région Normandie

Remerciements

Je remercie les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise pour leur confiance et leur soutien, ainsi que l'association URBA 2000 qui a permis la publication en français et en anglais de la présente réédition.

Merci également à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné dans cette rédaction, tout particulièrement :

Ma femme Odile Dupont, bibliothécaire

Patrick Bertholon, architecte, directeur de publication de la revue-bulletin de l'association Ar'site.

Emmanuel Kormann pour la conception graphique et Susanna Hsing pour la traduction en anglais.

les Ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Les Ateliers internationaux de
maîtrise d'œuvre urbaine
Le Verger, Rue de la Gare
95 000 Cergy-Pontoise

Tél: +33 1 34 41 93 91
contact@ateliers.org
www.ateliers.org

mai 2023

Avec la participation de

URBA 2000
TERRITOIRES, MOBILITÉS, INNOVATIONS